

## Appel à Projets

### « SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DES PROJETS E-FRAN »

#### Compte-rendu des sessions de travail du jury

23 mai 2022 – 08 juin 2022

Initié par la mission Monteil (Mission interministérielle sur le numérique éducatif) dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA 2), l'appel à projets e-FRAN (Espaces de formation, de recherche et d'animation sur le numérique) lancé en 2016 s'est traduit par le financement de vingt-deux projets à hauteur de 19,5 M€.

Ces vingt-deux projets ont été évalués par le HCÉRES en novembre 2021, et, pour seize d'entre eux, il a été considéré qu'ils avaient atteint complètement ou partiellement l'ensemble de leurs objectifs. Dans le cadre de la Stratégie d'accélération Enseignement et numérique du plan France 2030, il a été décidé, au travers d'une nouvelle édition de l'AAP e-FRAN, d'apporter un soutien au déploiement de ces 16 projets afin de faciliter et d'accélérer les transferts possibles, aux plans didactiques, pédagogiques, industriels et éditoriaux, vers le monde de l'éducation.

### 1. Participants aux réunions

La liste des membres du jury est donnée en Annexe 1.

Etaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance du jury : Antoine Rauzy en tant que responsable scientifique et Marion Patte en tant que chargée de projets scientifiques.

### 2. Dossiers reçus et recevabilité

A la date limite de clôture de l'appel (19 mai 2022), 13 projets ont été déposés. Les 13 projets ont répondu aux critères de recevabilité définis dans le texte de l'appel et ont poursuivi le processus d'évaluation.

### 3. Composition du jury

Le jury était composé de 9 membres (Annexe 1) choisis pour leur expérience dans le domaine des Sciences de l'Education ainsi que des deux initiateurs de l'action Monteil (Jean-Marc Monteil et Alain Séré). La présidence a été assurée par M. Edouard Gentaz (*Université de Genève, Suisse*).

Chaque membre du jury a eu accès : (i) au texte complet de l'appel à projets, (ii) à deux des projets déposés selon leurs domaines d'expertise, (iii) lors de la seconde session du comité aux

rapports des autres membres du jury. Le Président et les initiateurs de l'action avaient également accès à l'intégralité des documents déposés sur la plateforme par les porteurs de projet.

#### *Point sur les conflits d'intérêt et signature des engagements de confidentialité*

Les éventuels conflits d'intérêt potentiels ont été gérés selon les règles d'usage à l'ANR, exigeant que la personne concernée n'accède pas aux dossiers et s'absente au moment des discussions portant sur le/les projets avec risque de conflit d'intérêt.

À noter que tous les membres du comité de sélection ayant accepté de participer à l'évaluation des projets ont signé un Accord de Confidentialité. Au moment de la constitution du comité, trois membres présentaient un potentiel conflit d'intérêt avec des équipes de recherche françaises.

Les membres du jury n'ont pas estimé nécessaire de solliciter des experts externes.

## 4. Documents fournis aux membres du jury

Chaque membre du jury, informé des enjeux de l'AAP, a eu accès : (i) au texte de l'appel à projets et (ii) aux dossiers concernant les deux projets qui leur ont été attribués (les projets scientifiques, les documents administratifs et financiers et les lettres d'engagement des partenaires affiliés aux projets). Les personnes ayant un potentiel conflit d'intérêt avec un ou plusieurs projets n'avaient pas accès aux dossiers des projets concernés.

Chaque membre du jury a eu accès à l'ensemble des évaluations des autres membres du jury une fois que l'ensemble de celles-ci ont été effectuées. Les membres ayant un potentiel conflit d'intérêt avec un ou plusieurs projets n'avaient pas accès aux évaluations des projets concernés.

## 5. Processus d'évaluation et son déroulement

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les comités se sont déroulés en ligne via l'application Webex.

### **a. Déroulement de la première réunion du jury (23 mai 2022)**

Le jury s'est réuni une première fois le 23 mai 2022 pour organiser la répartition des dossiers et fixer les règles de fonctionnement du processus de sélection.

Grâce aux résumés fournis par les candidats, l'ensemble des membres du jury a pris connaissance de l'ensemble des projets au préalable afin de se positionner sur certains projets

en fonction de leurs compétences (envoi des résumés au Président et aux initiateurs de l'action le 19 mai 2022, soit le jour même de la clôture, et envoi des résumés à tous les membres le 20 mai 2022, soit un jour après la clôture et trois jours avant le 1<sup>er</sup> comité).

Lors de la première réunion du jury, Edouard Gentaz, Jean-Marc Monteil et Alain Séré ont proposé une première répartition des différents projets aux membres du jury, établie à la suite d'une réunion préparatoire qui s'est déroulée quelques jours plus tôt.

Cette répartition a été rediscutée avec l'ensemble des membres du jury et deux modifications ont été apportées dans la distribution des projets.

Pour chaque projet, deux évaluateurs (aussi désignés rapporteurs) ont été désignés parmi les membres du jury. Chaque membre du jury a été amené à évaluer deux projets, permettant ainsi une base de comparaison inter-projets satisfaisante à ce niveau.

## **b. Organisation générale du travail**

Chaque membre du comité avait deux semaines pour analyser les deux projets qui lui avaient été attribués. Ils devaient remplir une grille d'évaluation définie selon les 3 critères d'évaluation énoncés dans l'appel à projets et qui formaient les trames du document de soumission et de la grille d'évaluation :

1°) Dynamiques et impacts sur les relations enseignement-recherche : - en matière de transferts des résultats, - en matière de diffusion des productions, - en matière de création d'interfaces ou d'exploitation d'interfaces existantes, - en matière de formation des acteurs.

2°) Organisation et conduite du projet : - qualité et complémentarité des partenaires au sein du consortium, ancrage aux structures et aux dispositifs institutionnels, - pertinence des indicateurs proposés et de leur mise en place pour montrer l'avancement et les résultats obtenus, - pertinence du calendrier, gestion des risques scientifiques et solution alternatives, crédibilité des jalons proposés.

3°) Gouvernance du budget : - pertinence des organes et dispositions de pilotage, adéquation entre les moyens humains et financiers mobilisés (y compris ceux demandés dans le cadre du projet) par rapport aux objectifs visés.

Pour chacune de ces rubriques, les évaluateurs devaient faire ressortir les points forts et les points faibles de chaque projet. Une appréciation générale allant de A à C, (*A = très bien : traite avec succès tous les aspects des critères d'évaluation ; certaines améliorations sont encore possibles ; B = satisfaisant : satisfait globalement aux critères d'évaluation mais il y a de sérieuses faiblesses ; C = médiocre : a des faiblesses majeures qui ne permettent pas de l'envisager pour un financement*) devait être attribué pour chaque critère d'évaluation.

Les membres du jury devaient réaliser leurs évaluations sur le site de l'ANR avant une date

définie. A partir de cette date et une fois toutes les évaluations effectuées, tous les membres pouvaient consulter les évaluations des autres membres du jury en préparation du second comité.

### **c. Déroulement des évaluations (08 juin 2022)**

Le comité s'est réuni en visioconférence le 08 juin 2022 pour discuter des projets sur la base des évaluations et définir la liste des projets qu'il souhaitait sélectionner.

La seconde session commence par une présentation du processus de sélection par le Président et le Responsable d'Action. Ensuite, chaque projet est présenté par les deux rapporteurs (R1 et R2).

Chaque projet est discuté en séance par l'ensemble des membres du jury sauf en cas de conflits d'intérêt. Les membres ayant un potentiel conflit d'intérêt sont dirigés vers une salle d'attente, ils n'ont pas participé ni aux discussions, ni aux votes sur le(s) projet(s) concerné(s). À l'issue de chacune de ces discussions, une décision a permis de pré-affecter chaque projet dans une des deux catégories suivantes :

- 1) A (avis favorable)
- 2) B (avis défavorable)

Finalement, un consensus robuste a été atteint. Le comité a établi une liste définitive de neuf projets avec avis favorable et de quatre projets avec avis défavorable.

L'ensemble des projets (retenus ou non pour financement) ont fait l'objet d'un rapport final rédigé par l'ensemble du jury qui résume les points forts et les points faibles du projet ainsi que les recommandations possibles. Ce rapport final sera communiqué lors de la communication des résultats.

## **6. Résultats**

Après l'évaluation de tous les projets, le jury a délibéré et décidé à l'unanimité du classement final des projets : 9 projets ont été proposés pour financement à l'Etat.

La liste des projets proposés pour le financement est donnée en Annexe 2.

## **7. Bilan général**

Cet appel, ouvert le 14 mars 2022 à 16 établissements présélectionnés, a permis de sélectionner 9 projets pour une dotation attribuée de 9,917 M€.

## Annexe 1 – Composition du jury

### *Président du jury*

#### **Edouard Gentaz**

Professeur de Psychologie du Développement, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Genève

### *Membres du jury*

#### **Philippe Dessus**

Professeur en Sciences de l'éducation, Université Grenoble-Alpes

#### **Nicolas Godbert**

Inspecteur pédagogique régional, Académie de Bordeaux

#### **Virginie Merle**

Professeur en Sciences de l'Éducation, Université Lyon 2

#### **Séverine Merlin-Conchin**

Directrice, Ecole de Gauriaguet

#### **Gaëlle Molinari**

Professeur en Psychologie Cognitive, Université Lyon 2

#### **Marc Neiss**

Délégué Académique au Numérique, Rectorat de Strasbourg

#### **Philippe Roederer**

Inspecteur de l'Éducation Nationale, Académie de Grenoble

#### **Kristen Weatherby**

Chercheur et consultante en Sciences de l'Éducation, Weatherby Education Studies

### *Initiateurs de la Mission Monteil*

#### **Jean-Marc Monteil**

Chargé de mission numérique éducatif : mission Monteil, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

#### **Alain Séré**

Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Annexe 2 – Liste des projets proposés pour le financement

Acronyme & titre du projet	Responsable du projet	Etablissement coordinateur
<b>AREN-DIA</b> Argumentation Et Numérique – Didactique & Intelligence Artificielle	Manuel Bächtold	Université de Montpellier
<b>e.P3C Transfert</b> Les bénéfices de la pluralité des contextes d'apprentissage par le numérique : vers un dispositif de transfert des résultats d'e.P3C	Pascal Huguet	CNRS
<b>Expire II</b> Expérimenter la Pensée Informatique pour la Réussite des Elèves II	Pierre Tchounikine	Université Grenoble Alpes
<b>GraphoGameAdapt</b> Réponse à l'intervention dans le contexte de GraphoGame : adaptativité, différenciation et élargissement aux enfants dyslexiques	Johannes Ziegler	CNRS
<b>LudiMoodle+</b> Ludification adaptative pour la réussite des élèves	Elise Lavoué	Communauté d'Université et Etablissements Université de Lyon
<b>POUCEEC</b> Parcours OUverts et Compétences pour l'Education à l'Esprit Critique	Franck Amadiou	CNRS
<b>Silva Numerica</b> Apprendre la forêt par simulation : Silva Numerica multi-applicatif	Fabienne Martin	EPLEFPA de Besançon
<b>TRANS3</b> Trois applications pour les apprentissages fondamentaux : TRANSmision de connaissances, TRANStfert laboratoire-école, TRANSformation des pratiques	Marie-Line Bosse	Université Grenoble Alpes
<b>TRIANGLE</b> Travailler avec les Rétroactions Intelligentes d'une Application Numérique de Géométrie pour L'engagement des Elèves	Eric Jamet	Université Rennes 2